



Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins sous le N° 06 670236
Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Haguenau au Volume XXXI F° 1606
Agrément Ministériel Jeunesse et Sport n° 67 S 840

Siège Social :
5 rue des Casernes
67240 BISCHWILLER
ancplongee67@gmail.com
Tel : 06 31 19 96 47



SECTION JEUNES

Séjour du 27 juillet au 31 juillet 2025

Centre Léo Lagrange

Iles du Frioul - Marseille



Séjour du 27 juillet au 31 juillet 2025 Frioul (Marseille)

Votre enfant est inscrit à l'Alsace Nautil Club dans le cadre de la plongée jeune et participe aux activités les mardis de 19h00 à 21h00, à Bischwiller.

Cette année, dans le cadre de ce projet, nous organisons pour les enfants et les adolescents de la section un séjour de 4 nuits, du 27 juillet au 31 juillet au Frioul, une île au large de Marseille, dans le centre Leo Lagrange (voir le QR code).

Ce séjour, entièrement organisé et encadré par l'Alsace Nautil Club, se déroulera en pension complète. Le déplacement se fera en autocar au départ de Bischwiller avec la compagnie Antoni de Haguenau.

Trois à six plongées seront proposées à votre enfant. D'autres activités, en lien avec la mer et la plongée seront organisées : initiation à la biologie marine, découverte en palmes masque tuba, baignade.

Une équipe de 8 à 15 moniteurs de notre club, tous formés dont médecin qui assurera le suivi sanitaire, encadrera un groupe de 25 enfants et adolescents maximum. Ces adultes interviennent tous les mardis soir et connaissent déjà vos enfants.

Le coût total du séjour dépend de l'âge de votre au moment du départ :

Enfant âgé de moins de 12 ans : 357 euros

Enfant âgé de 12 ans et plus : 456 euros

Les moyens de paiement acceptés sont : chèque, espèce, chèque vacances. Une attestation de paiement peut vous être transmise pour votre employeur, à l'issue du séjour.

Pour information, ce prix correspond à 10% du coût réel du séjour. Le reste du prix du séjour est pris en charge par la Département Grand EST

Une réunion de présentation est prévue mardi 6 juillet à 18h30 au local de l'Alsace Nautil Club à Bischwiller.

Afin de valider votre inscription, merci de transmettre le talon réponse avant **le 17 juin** à l'adresse indiquée sur celui-ci, en y joignant un acompte de 10 euros. Le solde du séjour sera à verser avant le 22 juillet (un échelonnement est possible).

Au plaisir de voir vos enfants partir avec nous,

Heidt Valérie,
Présidente de l'Alsace Nautil Club

Burgun Sébastien
Directeur du séjour

Talon réponse valant inscription à remettre à un encadrant de la section jeune
ou à renvoyer **mardi 17 juin** au plus tard à :

Alsace Nautil Club
Séjour jeunes
5 rue des Casernes
67240 Bischwiller

Je soussigné, responsable légal de

(Nom et prénom de l'enfant) :

Né(e) le :à.....

Adresse :

.....

-Inscrit mon enfant susnommé au séjour organisé par l'Alsace Nautil Club ci -
dessous : Séjour plongée jeunes au Frioul à Marseille
 Du 27 juillet 2025 au 31 juillet 2025
 En pension complète
 Déplacement en autocar Royer

-M'engage à payer l'intégralité du prix du séjour avant le 22 juillet

-Verse la somme de euros pour acompte (ou solde) du séjour.

-M'engage à fournir au jour du départ l'ensemble des documents qui me seront
transmis lors de la réunion d'information du 8 juillet.

Date et lieu :.....

Signature obligatoire :